



Bruch en Lot et Garonne

Le Reflet des Tours

Décembre 2024- n° 39

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Les jours s'égrenent pour nous mener vers une nouvelle année. 2024 va se terminer en laissant sa marque avec des réussites, des réalisations mais aussi des moments plus difficiles.

Bruch, village rural de 750 âmes, bouge ! Même si le temps est parfois long entre la décision et la concrétisation des projets, il est nécessaire pour que les dossiers s'élaborent et se structurent avec, par moments, des difficultés imprévues à résoudre.

La rénovation énergétique du groupe scolaire, avec son lot de mésaventures, touche à sa fin. L'isolation thermique en chaux-chanvre est finie et les conditions de confort sont optimales pour les enfants et les enseignants. Nous avons réalisé presque 80% d'économie sur la facture d'électricité.

Mais, travaux non prévus au budget, nous avons également dû mettre à niveau la cantine scolaire à la suite d'un contrôle inopiné et des réglementations sans cesse changeantes. Les employés du service technique ont, dans l'été, réalisé tous les travaux nécessaires pour être aux normes à la rentrée scolaire.

Vous l'avez remarqué aussi, les pelleteuses ont commencé les travaux pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers. Dossier porté par le SDIS47 et dans lequel sept communes sont impliquées. Nous avons, pendant des années, travaillé à sa réalisation qui est une réalité aujourd'hui. L'inauguration devrait avoir lieu en septembre 2025.

La Tour Sud commence aussi sa cure de jouvence. Après les réhabilitations de la Tour Nord, de l'église, et de la salle des fêtes, cet édifice, classé aux monuments historiques, va retrouver ses lettres de noblesse. Les travaux vont durer presque cinq ans.

L'atelier municipal a lui aussi connu une réfection totale de sa voirie (accès point d'apport volontaire et devant le bâtiment technique). Ces travaux sont cofinancés par Albret Communauté.

La dernière phase d'entretien de l'Auvignon prévue dans le cadre des inondations de 2023 est en cours. Bien sûr, ce travail ne doit pas être une réponse immédiate et sans lendemain. C'est un cours d'eau privé, et les riverains qui en sont propriétaires doivent aussi l'entretenir ; le tout étant que la collectivité et les propriétaires travaillent ensemble à la bonne gestion de ce cours d'eau.

Je terminerais mon propos sur le sujet des déchets. La Mairie, à l'instar des autres communes du territoire, va mettre en place un règlement de gestion des déchets, et des procédures de sanctions en cas de non-respect. Les contrevenants pourront se voir infliger une amende pour insalubrité sur la voie publique. Un article va développer le sujet dans cette gazette.

Depuis la mise en place de la collecte de proximité en apport volontaire, les tonnages d'ordures ménagères ont baissé d'environ 32% à Bruch et ceux du tri sélectif ont augmenté de presque 60%. C'est un très bon début, mais nous pouvons faire encore mieux : il y a encore trop de « sacs noirs » peu ou pas triés. C'est avec l'effort individuel de chacun que nous arriverons à un résultat collectif satisfaisant !

Je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année et qu'elles puissent vous apporter le meilleur à vous, vos proches.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien amicalement,

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	pages 2 et 3
Du côté de l'école... ..	page 4
• Les effectifs des écoles	
• Invitation des seniors bruchois	
• Tarifs cantine et périscolaire	
• Accueil périscolaire : de nouvelles règles...	
Vivre à Bruch	page 4 et 5
• Bibliothèque : bienvenue à Marie	
• Gestion des déchets : le règlement de collecte a été adopté	
• Circulation et stationnement pendant les travaux	
• Mobilité en Albret	
Du côté des travaux.....	page 6 et 7
• Tour Sud	
• Salle des sports : photovoltaïque et autoconsommation	
• La cantine a fait peau neuve	
• Parking de l'atelier municipal	
• Ecole : la fin des travaux	
• Nouvelle caserne : les travaux ont débuté	
• Les ponts en travaux	
• Les travaux d'entretien de l'Auvignon	
• Chemin de randonnée (fin !)	
• Agir Val d'Albret a fait le mur !	
Du nouveau à Bruch	page 8
• Picoty Aquitaine	
• Chauff'o éco	
• Papot'Ongles	
• Symaho	
Agenda.....	page 8
Memento.....	page 8

Retrouvez toutes les actualités de Bruch sur Bruch.fr, l'application Intramuros et Facebook



Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
169 Route de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi

Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Vendredi 26 avril

Demi-finale de la coupe 47 (coupe Rajalot) opposant les Mimosas Bruchois à Layrac



Du 21 au 23 juin

Fête de Bruch organisée par le Comité des fêtes



Samedi 4 mai

Animation « portrait chinois dansé » organisée par la bibliothèque municipale



Dimanche 14 juillet

Soirée festive organisée par les Mimosas Bruchois à l'occasion de la fête nationale



Mercredi 8 mai

Cérémonie du souvenir au monument aux morts



Vendredi 26 juillet

Nocturne cycliste de Bruch



Du 17
au 19 mai

Fête des Tours organisée par la Compagnie des Tours



Jeudi 5 septembre

Pose de la 1ère pierre de la nouvelle caserne de Bruch



Samedi 14 septembre

Concert Heart & Soul
à l'église de Bruch organisé par
la Compagnie des Tours



Samedi
16 novembre

Soirée Karaoké
du Comité des
Fêtes



Samedi 28 septembre

Animation « mon animal
porte bonheur » organisée
par la bibliothèque
municipale



Samedi
30 novembre

Téléthon :
La ronde des
villages 2024 fait
étape à Bruch



Samedi
9 Novembre

Loto de la Société de Chasse de
Bruch



Vendredi
6 décembre

Marché de Noël de Bruch
organisé par l'Association
des Parents d'Elèves



Lundi 11 novembre

Cérémonie au
monument aux morts
et hommage aux
soldats morts pour la
France au carré
militaire du cimetière



Samedi
7 décembre

Loto de l'amicale
des sapeurs-
pompiers de Bruch



Du côté de l'école...

Les effectifs des écoles se portent bien cette année encore

43 élèves fréquentent l'école de Bruch et 54 élèves celle de Montesquieu.

A Bruch :

- ✓ 9 élèves en petite section et 14 en moyenne section dans la classe de M. Frédéric Lacroix
- ✓ 9 élèves en grande section et 11 CP dans la classe de Mme Cécile Deotti

A Montesquieu :

- ✓ 14 CE1 et 12 CE2 dans la classe de M. Laurent Sicot
- ✓ 16 CM1 et 11 CM2 dans la classe de Mme Marianne Bolajuzon

INVITATION

L'école de Bruch invite
les seniors du village
à un loto intergénérationnel
le 14 janvier à 14h30
à l'Espace des deux Tours

Venez jouer et partager la galette avec les
enfants de l'école !



Bibliothèque : bienvenue à Marie

Régulièrement, de nouveaux livres arrivent sur les rayonnages de notre bibliothèque. Depuis la rentrée, c'est une nouvelle bibliothécaire qui vous accueille et vous conseille dans vos lectures. Après le départ de Claire COSTE qui a souhaité réorienter sa vie professionnelle et familiale, c'est Marie GAZEAU qui a rejoint notre équipe communale.



Après des études d'histoire médiévale, d'histoire de l'art et de littérature, Marie et sa famille ont souhaité revenir dans la commune qui l'a vue grandir. Son travail lui permet de vivre pleinement sa passion pour les livres et la lecture, mais aussi son plaisir de la partager.

Cette passion, Marie la communique aussi avec les écoliers bruchois lors de ses interventions hebdomadaires et avec ceux du CLAS de cette année

qui découvriront le Pôle Nord, l'Océanie et l'Europe, à travers des lectures, des œuvres audiovisuelles et des activités plus ludiques qu'elle a créées ou adaptées à leur intention.

Venez donc nombreux à la bibliothèque pour rencontrer Marie et ses choix de lecture, ou lui en proposer d'autres !!

Tarifs cantine et périscolaire

- le prix du repas à la cantine est maintenu à 2,40 € pour cette année scolaire.
- Le tarif du périscolaire augmente et passe à 16 € ou 18 € pour le mois et 2,50 € ou 3,50 € pour la journée (selon le coefficient de la CAF).

Accueil périscolaire : de nouvelles règles...

Au cours de l'année scolaire passée, le service périscolaire s'est retrouvé confronté à un nombre d'enfants accueillis dépassant le nombre d'enfants autorisé par la DDCSPP.

Par mesure de sécurité et pour des questions d'assurance, il a donc fallu modifier ses règles d'admission : l'accueil est désormais réservé uniquement aux enfants dont les deux parents justifient d'une activité professionnelle et sont à jour de leurs règlements.

Depuis la mise en place de cette nouvelle règle, la fréquentation du service périscolaire est rentrée dans les normes.

Vivre à Bruch...

Animations à venir :

La Bibliothèque de Bruch propose une animation familiale sur le thème des **cinq sens** animée par Eva CLOUET, consultante parentalité Albret Communauté.

Rendez-vous le samedi 11 janvier !

Depuis son arrivée, Marie a déjà organisé et animé plusieurs activités :

Atelier créatif décorations
de Noël et cartes de vœux
Le samedi 14 décembre



**Matinée
jeux de société**
Le samedi 16 novembre



Gestion des déchets : le règlement de collecte a été adopté

Par Arrêté municipal le règlement de collecte a été mis en place (document fourni avec la gazette). Ce règlement vous permettra de savoir où et quand déposer vos déchets en fonction de leur nature. (Point d'apport volontaire, déchetterie...), et ce qu'il ne faut pas faire (Par exemple entreposer sa poubelle sur le trottoir devant sa maison, car c'est le domaine public).



Le conseil municipal a pris en parallèle une délibération instaurant une contravention administrative en cas de non-respect dudit règlement. A chaque fois que les services municipaux devront enlever des sacs, les personnes seront verbalisées pour

rembourser le coût que cela occasionne à la Mairie. C'est un forfait de 135€ qui sera appliqué.

Pour mieux contrôler les points de dépôt, de la vidéo surveillance est prévue.

L'extrême minorité qui ne respecte pas les efforts du plus grand nombre sera ainsi sanctionnée.

Circulation et stationnement pendant les travaux

En ce moment, des travaux ont lieu dans le village et ont quelque peu modifié nos habitudes pour accéder à la place Bertrand de Lamothe et aux rues intérieures du castrum.

L'accès routier sous la tour Sud étant condamné par l'échafaudage, l'unique accès au cœur du village se fait par la rue Blaise de Montluc.

Vous avez sûrement déjà vu passer cette information, et c'est simplement un rappel. Nous soulignons d'ailleurs les efforts fait par chacun.

Pour des raisons de praticité et de sécurité, pendant la durée des travaux nous vous demandons :

- ✓ De ne pas stationner le long de la **rue Blaise de Montluc**, qui est à double sens. Cela facilite la circulation, mais c'est également le seul accès pour les véhicules de secours.
- ✓ De ne pas bloquer les **rues Arnaud Garsie du Fossat et Pons de Castillon** avec des véhicules stationnés la journée ou la nuit.

⚠ **L'allée du Truc** (route qui passe devant la tour Sud et descend vers l'Auvignon), ainsi que l'**allée du Foirail**, sont et restent à **sens unique même pendant la durée des travaux** ! Nous avons constaté que de nombreux

véhicules tentaient encore de les prendre à contre-sens au risque de causer un accident avec un cycliste ou un autre véhicule.



Mobilité en Albret

Covoit'Albret par Karos

Un nouveau service de covoiturage vient de voir le jour, en remplacement du programme RézoPouce. Il s'agit de Covoit'Albret, porté par l'**application mobile KAROS** (à télécharger sur Google Play ou Apple Store).

Pour qui ?

Ce service, mis en place par Albret Communauté, est destiné aux habitants et salariés des 33 communes du territoire.

Quels sont les tarifs ?

- Chaque **conducteur** perçoit 2€ pour un trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire).
- Chaque **passager** ne paie que 0,5 € pour un trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire).

La différence est 100 % prise en charge par Albret Communauté pour n'importe quel trajet à destination ou au départ de l'une des 33 communes.

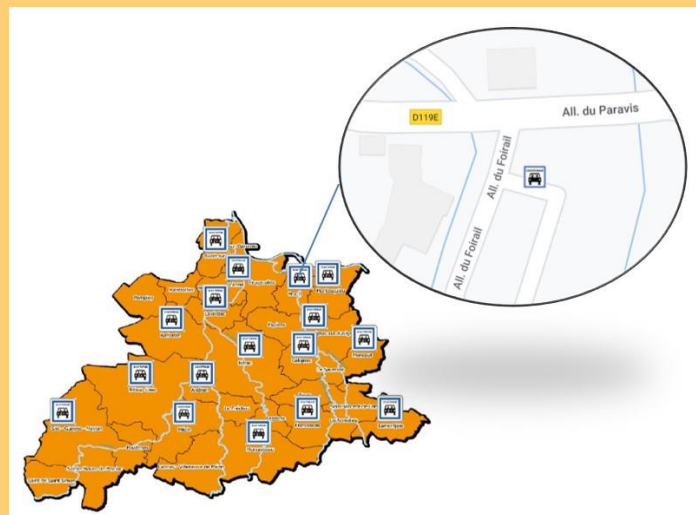
Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur la FAQ du site KAROS, mais vous pouvez également contacter le service Transition Energétique d'Albret Communauté au 05 53 97 20 16 ou mobilite@albretcommunaute.fr

Aires de co-voiturage

Sur le territoire d'Albret Communauté, 14 aires ont été créées pour le covoiturage quotidien sur les communes d'Andiran, Barbaste, Buzet-sur-Baïse, Bruch, Calignac, Francescas, Lamontjoie, Lavardac, Moncaut, Moncrabeau, Montagnac-sur-Auvignon, Nérac, Réaup-Lisse, Sos et Vianne.

Vous pouvez les géolocaliser en passant par le site internet d'Albret Communauté. Celle de Bruch se situe sur le parking du Foirail.



Tour Sud



Les travaux de la Tour Sud ont débuté fin août par la pose des échafaudages. Le chantier va s'étaler sur 5 ans, comprenant 5 phases de travaux.

L'échafaudage va rester en place pendant ces 5 années de travaux. Il sera manipulé en fonction des façades travaillées. L'accès sous la tour ne sera donc pas fermé pendant 5 ans sans discontinuer, mais nous serons souvent confrontés à ce cas de figure.

Les travaux réalisés actuellement

sont le remplacement des pierres abîmées en façade. La société Vicentini a réalisé le calepinage* et la taille des pierres, leur pose a débuté en décembre. Aura ensuite lieu la réfection des joints des pierres ainsi que des parements intérieurs, la construction d'un nouveau pignon pour l'horloge et la réalisation des parapets pour recevoir la future charpente.

Cette première phase de travaux devrait s'achever aux alentours du mois d'avril 2025.

**le calepinage permet de définir les pierres endommagées à changer et d'en faire le relevé pour les remplacer par des pierres neuves et vieilles en atelier.*

Salle des sports : photovoltaïque et autoconsommation collective

Créée par Albret Communauté sous l'impulsion de son président, la Société d'économie mixte SEM 47 est une structure commerciale au capital de 500.000 €. Elle intervient sur des bâtiments communaux pour y installer des panneaux photovoltaïques.

La SEM 47 réalise la structure, en assure la maintenance et revend à Enedis l'électricité produite.

Parmi ses premières réalisations figure la centrale photovoltaïque installée sur la toiture de la salle des sports de Bruch et inaugurée le 10 octobre.

Avec l'autoconsommation collective, une partie de cette énergie peut être vendue directement à la Mairie de Bruch pour alimenter certains de ses bâtiments municipaux à un tarif moins élevé que celui qu'elle paie actuellement. Dans ce cas, la commune aura une économie générale de sa facture électrique pouvant aller jusqu'à 20 à 25 %.

La cantine a fait peau neuve

Suite à une inspection de la cantine par la DDETSPP au mois de juin, des mesures de mise en conformité nous ont été demandées, dont certaines concernant les locaux. La Mairie a donc décidé d'entreprendre des travaux de mise aux normes.

Les employés du service technique ont été chargés de mener à bien cette opération durant l'été, les locaux devant être fin prêts pour le jour de la rentrée.



Dans la zone de production (cuisine), ont été réalisées la pose de lambris PVC au plafond, la réfection du sol et du carrelage mural, ainsi que la peinture murale. La réserve a été entièrement rénovée avec réagréage du sol, nouvelles peintures, et lambris PVC au plafond.

Le vestiaire du personnel a été agrandi et doté d'un lave-main.

Pour finir, la zone de production a été réaménagée : une entreprise est venue remplacer les anciens placards par des modules neufs plus faciles à nettoyer et à désinfecter, et un plan de travail en inox a été installé.

Du côté des travaux...

Parking de l'atelier municipal

Depuis la mise en place du point d'apport volontaire des déchets, à côté de l'atelier municipal, le passage est de plus en plus important. La mairie a donc décidé de faire goudronner cet accès et d'en profiter pour étendre l'enrobé jusqu'à l'entrée de l'atelier municipal.

Après étude de trois devis, a été retenue l'entreprise ESBTP, sise à Estillac, pour effectuer les travaux.

Ainsi, ce nouveau revêtement permet d'une part l'accès à l'atelier plus facilement et améliore d'autre part le confort et la propreté autour du point d'apport du tri.



Ecole : la fin des travaux



La rénovation énergétique de l'école touche à sa fin avec l'achèvement de l'isolation par l'extérieur du bâtiment central, la pose des briquettes de parement et le crépi. Cette opération aura duré presque deux ans et demi en raison de divers aléas.

Elle a permis, outre de nouveaux aménagements intérieurs, la mise aux normes de l'école (électricité, accessibilité PMR, traitement de l'air), l'isolation des combles et murs ainsi que l'installation de menuiseries et d'un système de chauffage plus performants.



Nouvelle caserne : les travaux ont débuté

Le 5 septembre dernier a été posée la première pierre du futur centre d'incendie et de secours. Cette inauguration marque le départ d'environ une année de travaux.



M. Bernabeu en sera le chef de projet pour le compte de l'agence d'architecture François de La Serre. Il supervisera de nombreuses entreprises qui interviendront au fur et à mesure de l'avancée de la construction. (ECILA, Sud Ouest Montage, Arcas, ACSM, Capstyle, Hebras Garcia, Allez & Cie, Grégoire et fils, FAU et Sauvanet TP...)

En premier lieu, courant septembre et octobre, ont eu lieu la phase de préparation avec le terrassement, l'apport des matériaux et la constitution du réseau primaire. Ensuite, seront mises en place le gros œuvre et la charpente métallique ainsi que la couverture. Le hors d'eau sera alors terminé et permettra la pose des menuiseries extérieures, des portes sectionnelles, des cloisons, et plafonds. Durant cette phase l'électricité, la partie chauffage, ventilation et plomberie seront entreprises ainsi que la pose du carrelage et pour finir les peintures.

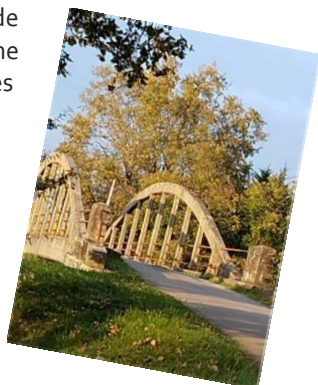
Au printemps prochain, commenceront les préparations des voiries avec les enrobés, les espaces verts et la signalétique. La réception définitive de ces travaux est prévue pour le mois de juillet 2025. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de notre future caserne lors de la prochaine gazette.

Les ponts en travaux

Albret Communauté poursuit la réfection des ouvrages enjambant le canal. Sur Bruch, c'est le Pont de St Martin qui est actuellement en travaux (comme nous vous en informions via l'application *Intramuros* dès le 21 octobre dernier). C'est donc jusqu'à fin janvier que nous ne pourrions pas l'emprunter, ce qui contraint ses usagers habituels à passer par la route de l'écluse afin de rejoindre le bourg de la commune.

Bientôt, ce sera au tour du pont de Lapougnane de « se refaire une beauté ». Mais pour lui, ce seront des travaux d'une toute autre ampleur qui seront assurés puisqu'il sera refait à neuf afin que les véhicules agricoles puissent l'emprunter en toute sécurité !

(Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !!)



Les travaux d'entretien de l'Auvignon

Suite aux inondations de juin 2023, la communauté de communes et la mairie ont mis en œuvre de gros travaux d'entretien de l'Auvignon. Les derniers tronçons ont été réalisés cette fin de période estivale.

Sur les parcelles appartenant à la commune, après une sélection d'arbres à conserver, nous avons replanté des essences locales pour aider à maintenir les berges par le racinaire tout en permettant des espaces nécessaires pour le passage de machines lors de l'entretien.

Ce cours d'eau a une particularité, il est privé, et donc chaque propriétaire doit agir pour l'entretien.

La commune et Albret Communauté sont à votre disposition pour informer et aider dans le suivi des entretiens à réaliser début 2025.



Chemin de randonnée (fin !)

Rassurez-vous, Bruch n'a pas décidé de se débarrasser de son chemin de randonnée ! Bien au contraire !!

Afin de rendre plus agréable les déambulations de chacun dans notre belle campagne bruchoise, la commune investit !



Dans l'aménagement, tout d'abord : un escalier végétal permettant de sortir plus facilement du bosquet situé entre Beuredon et Barilet, après avoir emprunté le Chemin de la Magnanerie, a été installé par nos employés municipaux.

Merci à eux !

Dans la culture ensuite : dans une précédente édition de la Gazette, nous vous avons parlé de ces panneaux d'informations qui devaient apparaître tout au long du parcours. Ce sera chose faite dans peu de temps. L'entreprise mandatée par le Conseil Départemental vient de procéder aux dernières vérifications en vue de leur mise en place.

Agir Val d'Albret a fait le mur !

Le mur longeant l'accès à la salle des sports a été recrépi, donnant une unité de couleur avec la façade de l'école.

C'est Agir Val d'Albret qui s'est chargé des travaux, missionné par Albret Communauté qui prend en charge la main d'œuvre, la commune finançant les matériaux.



Picoty Aquitaine

Nous avons accueilli, depuis le 1er juillet de cette année, un magasin Picoty Aquitaine. Cette entreprise familiale, de la Creuse, avait, jusqu'à présent, une agence : "2 rives Distribution" à Bon-Encontre. Elle est venue s'installer chez nous, en rachetant le terrain et l'entrepôt qui appartenait à la famille Colmagro.

Picoty est une entreprise spécialisée dans la distribution d'énergie pour les particuliers et les professionnels. Elle propose une large gamme de carburants, lubrifiants, combustibles renouvelables tels que le bois et les granulés de bois. Elle offre

également des services d'installation de cuves ainsi que l'installation et l'entretien de systèmes de chauffage.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une activité des plus prospères sur notre beau territoire.



Chauff'o éco

Chauff'o éco est une entreprise de plomberie, chauffage et climatisation qui s'est installée récemment à Bruch, Chemin de l'Auvignon.

Certifiée RGE, elle vous propose ses services en plomberie que ce soit pour une urgence, une installation, ou un entretien régulier. N'hésitez pas à la contacter !

Contact : 06 81.57.21.41 ou chauffoeco47@gmail.com



Du nouveau à Bruch...

Papot'Ongles

Votre prothésiste onguilaire sur Bruch ouvre ses portes le 6 janvier
Sur Rendez-vous

Contact au 06 79 85 34 85 ou via les réseaux
Facebook Papot'Ongles Prothésiste Ongulaire
Instagram papot_ongles_
83 chemin de l'Auvignon
Accès PMR

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25

Adresse mail : mairie.bruch@orange.fr

Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30

Mercredi et samedi : 9h30-12h

Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h

Jeudi : 14h-16h30

Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 05.75.09.81.90

rpe@albretcommunaute.fr

Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :

MSA : le jeudi de 9h à 12h au 06.08.72.30.40

Régime général : Centre médico-social de Nérac au 05.53.97.44.00



Symaho

Jean Marc Demesure s'est installé sur notre commune depuis le mois de juin, au 165 allée d'Albret. Il est reboutherapeute diplômé et magnétiseur depuis de nombreuses années.

Il accompagne ses patients pour les soulager, physiquement et émotionnellement, avec des pratiques d'ensemble sur toutes les parties du corps mais aussi sur celles de l'âme. Citant Platon, il est parti du principe qu' "on ne peut guérir la partie sans soigner le tout..."

Son cabinet Symaho, propose donc de la reboutherapie, du magnétisme, du conseil en phytothérapie et un protocole de soutien aux personnes traitées contre le cancer. Ses tarifs varient de 40 à 60 € la séance.

Nous le remercions d'avoir choisi notre belle commune et lui souhaitons le meilleur pour cette activité bienveillante.

AGENDA

**Alain LORENZELLI Maire de Bruch
et les membres du Conseil Municipal**

**seront heureux de vous accueillir
lors de la cérémonie des vœux**

**dimanche 26 janvier 2025 à 11h
à l'Espace des deux Tours**

Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire.



- ✓ **Mardi 14 janvier : Loto intergénérationnel à 14h30 à l'Espace des deux Tours**
- ✓ **1^{er} et 2 mai : Bruch sera village départ et arrivée du CHRONO 47**